

**Collectif des associations de défense  
des usagers des transports et de l'environnement\***

Contact : lebiencommunnancy@gmail.com

Nancy, le 10 décembre 2018

**A Mesdames et Messieurs les conseillers  
métropolitains du Grand Nancy**

Objet : dossier de DUP pour le nouveau tramway

Madame, Monsieur,

Vous serez appelé.e le 14 décembre à vous prononcer sur le dossier de déclaration d'utilité publique relative au projet du nouveau tramway.

Conformément au souhait majoritairement exprimé lors de la consultation publique et aux termes de la délibération du 25 mai 2018, ce dossier porte sur la totalité du projet y compris sur la desserte de Brabois.

Pourtant la lecture de différents documents soulève un certain nombre d'interrogations :

– Les autorisations de programme prévoient des investissements de 2020 à 2023 pour le tronçon Porte Verte-Jeanne d'Arc, et seulement de 2024 à 2026 pour la montée de Brabois.

– Le planning des travaux prévoit la réalisation de la montée vers Brabois seulement après la fin des travaux du tronçon Porte Verte-Jeanne d'Arc (dossier d'enquête préalable page 51).

– Dans ces conditions, la promesse hypothétique ajoutée au dernier moment dans le projet de délibération (« *Tout sera mis en œuvre pour que les travaux s'échelonnent régulièrement et sans interruption y compris pour la montée à Brabois dont certaines portions pourraient commencer en parallèle avec les autres travaux* ») n'est que de la poudre aux yeux.

Au regard du nombre grandissant de voyageurs à véhiculer sur le plateau de Brabois et des implantations futures, nous nous étonnons que cette partie du tracé ne soit pas réalisée en parallèle. Rien ne s'oppose à ce que les travaux commencent plus tôt, notamment les ouvrages d'art, pour permettre une mise en service concomitante. Il est impensable que la durée des travaux, cause de grandes perturbations dans l'agglomération, s'étende sur une période de sept années, alors qu'il est possible de la réduire.

Madame, Monsieur, nous ne doutons pas que vous prendrez en compte l'intérêt des usagers et que vous apporterez les modifications nécessaires au projet.

Dans l'attente, veuillez agréer nos sincères salutations.

PS : Compte tenu de l'importance du débat et pour permettre l'information directe de l'ensemble de la population, nous demandons une retransmission en direct des débats du conseil métropolitain sur le site du Grand Nancy.

**Collectif des associations de défense des usagers des transports et de l'environnement** : Association Laxovienne de Protection des Espaces (ALPE) ; ATTAC-54 ; Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV-54) ; Collectif nancéien pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit ; Dynamo ; Entente pour la Défense de l'Environnement à Nancy (EDEN) ; Groupe local Greenpeace Nancy-Metz ; Le Bien commun ; Résister et agir en Moselle-et-Madon (R&agir) ; Solidaires-54 ; UD-CGT-54 ; UFC-Que Choisir ; UNEF-Nancy ; Université Populaire et Participative de Vandœuvre (UP2V).